

# É z é c h i e l 43

## L'Éternel revient dans sa Maison

### RETOUR AU TEMPLE DE LA GLOIRE DE L'ÉTERNEL (43.1-12)

Le départ de Dieu de son temple (10.18-19 ; 11.22-23) avait été la plus grande tragédie du livre d'Ézéchiel. Dix-neuf ans plus tard, le prophète reçut un message que les exilés avaient hâte d'entendre : Dieu allait revenir dans son sanctuaire ! Comme pour le temple bâti par Salomon, Dieu allait consacrer ce nouveau temple, faisant de lui sa sainte demeure. La vision de ce temple est décrite dans le détail aux chapitres 40 à 42.

#### Gloire dans le sanctuaire (43.1-5)

<sup>1</sup> Il me fit aller vers le porche, le porche qui était tourné vers l'est. <sup>2</sup> Et voici que la gloire du Dieu d'Israël s'avancait de l'est. Sa voix était pareille au bruit des grosses eaux, et la terre resplendissait de sa gloire. <sup>3</sup> La vision que j'avais était semblable à la vision que j'avais eue lorsque j'étais venu pour détruire la ville ; et ces visions étaient semblables à celle que j'avais eue près du fleuve de Kebar. Et je tombai la face contre terre. <sup>4</sup> La gloire de l'Éternel s'avancait vers la Maison par le porche dont la façade était à l'est. <sup>5</sup> Alors l'Esprit m'enleva et me conduisit dans le parvis intérieur. Et voici que la gloire de l'Éternel remplissait la Maison.

**Verset 1.** Ézéchiel quitta la cour intérieure par le porche est et avança vers la façade est, où il fut témoin de l'un des événements les plus significatifs de son ministère.

**Verset 2.** Se trouvant face à la façade est, Ézéchiel vit la gloire du Dieu d'Israël qui

s'avancait vers lui. Dieu revenait par la même direction par laquelle il était parti. Ézéchiel entendit une **voix (...) pareille au bruit des grosses eaux**, comme s'il annonçait une glorieuse victoire. À son retour, **la terre resplendissait de sa gloire** (Dt 33.2 ; Es 60.1-3 ; Ha 3.3-4).

**Verset 3.** Ce que vit Ézéchiel était semblable à la vision qu'il avait eue **près du fleuve de Kebar**, au chapitre 1. Mais, bien qu'il l'ait déjà vue, elle produisit sur lui le même effet : il tomba **la face contre terre**, car la merveille de la puissance de Dieu impressionnait toujours autant cet homme humble. Le prophète saisit l'occasion de rappeler à ses lecteurs que ce n'étaient pas les Babyloniens qui avaient détruit leur ville (cf. 9.1-11) mais Dieu.

**Verset 4.** Comme il l'avait fait à la dédicace du temple de Salomon, Dieu marqua son approbation du nouveau sanctuaire par son entrée dans **la Maison** (cf. 1 R 8.10-11 ; 2 Ch 5.14) ; comme nous l'avons vu, il entra par la façade est, avançant directement dans le sanctuaire.

**Verset 5.** Ézéchiel qui se trouvait sur le parvis extérieur, fut transporté **dans le parvis intérieur**, ce qui lui permit de voir clairement **la gloire de l'Éternel qui remplissait la Maison**. Si Dieu n'avait pas considéré ce temple comme un lieu saint, il ne serait jamais venu y habiter.

#### Paroles de l'Éternel dans le temple (43.6-12)

<sup>6</sup> J'entendis quelqu'un qui me parlait depuis **la Maison, et un homme se tenait près de moi.**

<sup>7</sup> Il me dit : **Fils d'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu (où je poserai) la plante de mes pieds. J'y habiterai éternellement au milieu**

des Israélites. La maison d'Israël et ses rois ne souilleront plus mon saint nom par leurs prostitutions et par les cadavres de leurs rois sur leurs hauts lieux. <sup>8</sup> Ils mettaient leur seuil près de mon seuil, les poteaux de leurs portes près des poteaux de mes portes, et il n'y avait qu'un mur entre moi et eux ; ils ont ainsi souillé mon saint nom par les horreurs qu'ils ont commises ; c'est pourquoi je les ai consumés dans ma colère. <sup>9</sup> Maintenant ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois, et j'habiterai éternellement au milieu d'eux. <sup>10</sup> Toi, fils d'homme, fais à la maison d'Israël la description de la Maison : qu'ils soient confus de leurs fautes et qu'ils en mesurent le plan. <sup>11</sup> S'ils sont confus en raison de tout ce qu'il ont commis, fais-leur connaître la forme de cette Maison, sa disposition, ses issues et ses entrées, tous ses dessins et toutes ses ordonnances, tous ses dessins et toutes ses lois ; mets-en la description sous leurs yeux. Ils observeront tous ses dessins et toutes ses ordonnances et ils les exécuteront. <sup>12</sup> Telle est la loi de la Maison. Sur le sommet de la montagne, tout le périmètre de ses limites est très saint. Voilà donc la loi de la Maison.

**Verset 6.** Le **quelqu'un** qui parlait à Ézéchiël à ce point de la vision devait être l'Éternel lui-même, et non l'homme qui **se tenait près** du prophète.

**Verset 7.** Revenant à sa manière de s'adresser au prophète (**fils d'homme**), Dieu fit plusieurs déclarations concernant ce nouveau temple.

1. **C'est ici le lieu de mon trône.** Cette terminologie inhabituelle, même dans l'hébreu, met l'accent sur le mot **lieu**. Dieu disait qu'il avait choisi ce **lieu** pour son règne, pour y mettre son **trône**, le même qu'Ézéchiël avait vu au chapitre 1. S. Fisch écrit :

Par contraste au temple précédent, qui n'était que le "marchepied" de Dieu (son trône étant dans le ciel : Es 60.13 ; Ps 132.7 ; Lm 2.1 ; 1 Ch 27.2), le nouveau temple deviendra, de façon définitive, la demeure de la Présence Divine, ce qui est suggéré par les deux termes de "trône" et de "plante de mes pieds"<sup>1</sup>.

Jérémie parlait aussi du temple comme trône de

<sup>1</sup> S. Fisch, *Ezekiel : Hebrew Text and English Translation with an Introduction and Commentary*, Soncino Books of the Bible (London : Soncino Press, 1950), 294.

Dieu (Jr 3.17 ; 17.12).

2. **C'est ici (...)** le lieu (où je poserai) la **plante de mes pieds**. Bien que cette phrase suggère l'idée d'une habitation permanente (cf. Ps 99.5 ; 132.7), Ézéchiël va comprendre que Dieu n'est lié à aucun endroit géographique (cf. Es 66.1-2).

3. **J'y habiterai éternellement au milieu des Israélites.** Son peuple racheté se réjouira à jamais dans sa présence. Cette déclaration ne peut se référer qu'à ceux qui sont purifiés et sanctifiés par le Seigneur.

Revenu dans son temple, Dieu énonça ensuite cette exigence concernant **la maison d'Israël et ses rois** : ils ne **souilleront plus mon saint nom**. Ils l'avaient fait à maintes reprises, en adorant d'autres dieux et en faisant preuve de manque de foi par leurs alliances avec des étrangers. Tous les Israélites étaient coupables de **prostitutions**, par leur adoration des dieux païens (avec la prostitution sacrée qui faisait partie de ces rites) et par **les cadavres de leurs rois sur leurs hauts lieux**. ("par les cadavres de leurs rois avec leurs tombes" - BJER, cf. BDS sur ce verset). Suivant la traduction du BJER, John B. Taylor commente :

Nous savons de notre lecture des livres des Rois que quatorze rois de Juda furent enterrés "dans la cité de David", c'est-à-dire là où étaient le temple et le palais royal. Il paraît que la faute est due au manque d'une ligne de démarcation entre le sacré (le temple) et le profane (le palais et tout tombeau autour de lui). Comme nous l'avons observé, Ézéchiël plaide en faveur de cette démarcation<sup>2</sup>.

**Verset 8.** Les bâtiments du palais où les tombes des morts avaient été placés trop près du **seuil** de Dieu, trop à proximité des **poteaux** de ses **portes**. Il fallait une séparation nette, même entre les constructions elles-mêmes. Le temple de Salomon n'avait aucun mur pour séparer le sanctuaire du parvis extérieur. Le temple dans la vision d'Ézéchiël n'avait plus ce problème.

**Verset 9.** La promesse de Dieu selon laquelle il demeurerait **éternellement** avec son peuple était tout de même soumise à conditions. Israël devait corriger les deux péchés mentionnés : (1) ses **prostitutions** (cf. 1 R 14.24) et (2) les

<sup>2</sup> John B. Taylor, *Ezekiel : An Introduction and Commentary*, Tyndale Old Testament Commentaries (Downers Grove, Ill. : Inter-Varsity Press, 1969), 265-266.

**cadavres** de ses **rois**, dont il devait déplacer les tombes (cf. 2 R 21.18, 26). Si Israël manquait de rectifier ces deux choses, il est clair que Dieu refuserait de vivre **éternellement** avec lui, et même de vivre un seul moment avec lui. On comprend donc l'idée, illustrée dans ce texte, d'une promesse conditionnelle. Dieu ne promet jamais de demeurer auprès de quelqu'un en dépit du mauvais état spirituel de celui-ci. La présence de Dieu est toujours conditionnée par la fidélité de son peuple.

**Verset 10.** Dans les versets 10 à 12, Dieu déclare clairement le but de toute la vision du temple. Ézéchiël doit faire la description de la Maison, pour deux raisons .

1. **Qu'ils soient confus de leurs fautes.** Les éléments de ce temple susceptibles de consterner le peuple étaient triple. Premièrement, le sanctuaire démontrait la sainteté de Dieu, par contraste avec l'iniquité de l'humanité. Israël n'avait pas établi une différence entre le saint et le profane (cf. 22.26). Deuxièmement, la compassion de Dieu, exprimée envers son peuple pourtant pécheur, devait le remplir de honte. Troisièmement, Israël pouvait contempler, dans la perfection symétrique des bâtiments du temple, le rappel de son indignité à posséder une telle Maison.

2. **Qu'ils en mesurent le plan.** Le peuple devait observer l'ordre que Dieu ordonnait pour son sanctuaire, par contraste avec la profanation du temple décrite au chapitre 8. Toutes les spécifications du temple devaient être honorées (bien que ceci soit impossible littéralement). Les chapitres 40 à 42 décrivent l'isolement du Saint des saints, par une série de murs et de portes, le tout pour souligner la séparation entre un peuple indigne et son Dieu saint. Voilà la raison de tous les détails dans la description. Sans eux, nous ne pourrions pas mesurer le **plan** nous-mêmes, pour juger de cette séparation.

**Verset 11.** Ézéchiël ne devait transmettre à Israël les détails de sa vision que si les Israélites étaient **confus en raison de tout ce qu'ils** [avaient] fait. Leur exil avait pu endurcir leur cœur, les rendre amers à l'égard de Dieu, au point de ne plus s'intéresser ni à lui ni à ses prophètes. Mais s'ils avaient honte, l'espoir demeurerait, car cette honte les conduirait à une authentique repentance. Seul un retour à la loi de Dieu leur permettrait d'apprécier les différents

aspects du nouveau temple, y compris **ses ordonnances**. La structure même du temple illustre l'existence de ces **ordonnances** : relatives aux déplacements des gens du peuple et des sacrificateurs ; aux règles autour des sacrifices. Dieu voulait que le peuple suive **tous ses dessins et toutes ses ordonnances**, cette fois-ci sans rien négliger. Il est triste de voir des chrétiens de nos jours essayer d'identifier les "commandements majeurs", aux dépens de ceux qu'ils considèrent comme "mineurs".

**Verset 12.** La sainteté du **périmètre** autour de **la Maison** était en elle-même **la loi de la Maison**. Le fait que le temple fut construit sur **le sommet de la montagne** (cf. 40.2) illustre encore plus cette vérité, car ce site le sépara automatiquement de la ville, située à ses pieds (45.1-6).

#### **AUTEL DES HOLOCAUSTES (43.13-27)**

##### **Description et mesures (43.13-17)**

<sup>13</sup> **Voici les mesures de l'autel, d'après les coudées dont chacune était d'un palme plus longue que la coudée ordinaire. La cavité était d'une coudée et avait une coudée de largeur ; et le rebord qui limitait son contour avait un empan (de largeur) ; c'était le support de l'autel.** <sup>14</sup> **Depuis la cavité, (au niveau du) sol jusqu'au socle inférieur il y avait deux coudées, et une coudée de largeur ; et depuis le petit jusqu'au grand socle il y avait quatre coudées, et une coudée de largeur.** <sup>15</sup> **Le foyer avait quatre coudées ; et quatre cornes s'élevaient du foyer.** <sup>16</sup> **Le foyer avait douze coudées de longueur, douze coudées de largeur et formait un carré par ses quatre côtés.** <sup>17</sup> **Le socle avait quatorze coudées de longueur sur quatorze coudées de largeur à ses quatre côtés ; (le rebord qui terminait) son contour avait une demi-coudée ; la cavité avait une coudée tout autour, et ses marches étaient tournées vers l'est.**

**Versets 13-17.** Cet autel, déjà mentionné en 40.17, était placé dans le centre géométrique du temple. Selon la mesure d'une "grande coudée", il faisait environ 52,5 centimètres par rapport aux 45 centimètres de la **coudée ordinaire**. Construit dans une **cavité (au niveau du) sol**, l'autel s'élevait en trois niveaux, jusqu'en haut. Le premier niveau, ou **socle inférieur**, avait quatre coudées de chaque côté. Le deuxième

niveau en avait quatorze, et le troisième douze. Le **socle inférieur** était moins épais que les autres, avec une hauteur de seulement **deux coudées**, alors que les deux autres avaient tous deux **quatre coudées** de hauteur. La hauteur totale de l'autel était donc de dix coudées (socle inférieur 2, + milieu 4, + haut 4). Il y avait des **marches** du côté **est** de l'autel, allant jusqu'en haut de l'autel, qui faisait donc plus de cinq mètres de hauteur. Du **foyer** de l'autel (un **carré** de **douze coudées** de chaque côté) s'élevaient quatre cornes, une de chaque coin, chacune ayant une coudée de longueur. Ces **cornes** au sommet de l'autel représentaient la puissance de Dieu pour pardonner les péchés<sup>3</sup>. C'était sur ces cornes que le sang des animaux sacrifiés était répandu (Ex 29.12 ; Lv 4.7 ; Ez 43.20). Le peuple croyait que l'on ne pouvait pas être mis à mort tant qu'on saisissait ces cornes (cf. 1 R 1.50-53 ; 2.28-34).

Situé **vers l'est** comme il l'était, cet autel était visible immédiatement par quelqu'un qui entrait par la façade est, porte principale du temple. Il s'érigait même entre la personne et le sanctuaire, pour montrer que l'on n'entrait pas dans la présence de Dieu sans avoir préalablement fait expiation sur l'autel du sacrifice. De même, nous ne pouvons nous approcher de Dieu en dehors du sang répandu du Christ (Hé 4.16 ; 10.19).

En apparence, l'autel des holocaustes ressemblait à une ziggourat babylonienne, avec son style pyramidal à étages.

### Statuts concernant l'autel (43.18-27)

<sup>18</sup> **Il me dit : Fils d'homme, ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici les prescriptions au sujet de l'autel, pour le jour où on le construira, afin d'y offrir les holocaustes et d'y faire l'aspersion du sang.** <sup>19</sup> **Tu donneras aux sacrificateurs-Lévites, qui sont de la descendance de Tsadoq et qui s'approchent de moi pour être à mon service, oracle du Seigneur, l'Éternel, un jeune taureau comme sacrifice pour le péché.** <sup>20</sup> **Tu prendras de son sang et tu en mettras sur les quatre cornes de l'autel, sur les quatre angles du socle et sur ce qui le limite tout autour. Tu ôteras ainsi le péché de l'autel et tu en feras l'expiation.** <sup>21</sup> **Tu prendras le**

<sup>3</sup> Le Nouveau Testament nous apprend que la puissance du pardon vient en réalité par le sang de Jésus (cf. Hé 10.4).

**taureau pour le péché, et on le brûlera dans un lieu réservé de la Maison, en dehors du sanctuaire.** <sup>22</sup> **Le second jour, tu présenteras un bouc sans défaut, pour le péché et l'on ôtera le péché de l'autel, comme on l'aura ôté au moyen du taureau.** <sup>23</sup> **Quand tu auras achevé le sacrifice pour le péché, tu présenteras un jeune taureau sans défaut et un bélier sans défaut, pris dans le petit bétail.** <sup>24</sup> **Tu les présenteras devant l'Éternel ; les sacrificateurs jetteront du sel sur eux et les offriront en holocauste à l'Éternel.** <sup>25</sup> **Pendant sept jours, tu feras chaque jour (le sacrifice d') un bouc pour le péché ; on fera (également le sacrifice d') un jeune taureau et d'un bélier pris dans le petit bétail, l'un et l'autre sans défaut.** <sup>26</sup> **Pendant sept jours, on fera l'expiation de l'autel : on le purifiera et on le consacra.** <sup>27</sup> **Lorsque ces jours seront accomplis, dès le huitième jour et dans la suite, les sacrificateurs offriront sur l'autel vos holocaustes et vos sacrifices de communion, et je vous serai favorable, oracle du Seigneur, l'Éternel.**

**Verset 18.** On ne pouvait utiliser l'autel sans respecter les nombreuses **prescriptions** le concernant ; autrement, les sacrifices offerts dessus n'auraient aucune valeur. Les deux fonctions des sacrificateurs autour de l'autel étaient **d'y offrir des holocaustes, et d'y faire l'aspersion du sang.**

**Verset 19.** Tous les **Lévites** ne pouvaient pas servir à l'autel ; seuls les descendants de **Tsadoq** (cf. 40.46 ; 44.15-16), lui-même descendant de **Phinéas** et premier souverain sacrificateur du temple de Salomon, y étaient autorisés. À **Tsadoq** avait été accordé, selon Nombres 25.13 et 1 Rois 2.35, "l'alliance d'un sacerdoce perpétuel" ; les sacrificateurs des autres familles lévites avaient été écartés en raison de leurs pratiques idolâtres (44.10) et relégués à des tâches ordinaires dans le temple.

**Versets 20-22.** La première priorité des fils de **Tsadoq** était d'ôter le **péché** de l'autel et d'en faire l'**expiation**. Ce qui restait du **taureau** offert pour le péché devait être brûlé **en dehors du sanctuaire**. Au **second jour**, il fallait offrir un **bouc sans défaut pour le péché**, pratique unique non mentionnée dans la loi sur les sacrifices. Les procédures (identiques) avec le **taureau** et le **bouc** étaient destinées à ôter le péché de l'autel lui-même.

**Versets 23-24.** Ayant achevé le sacrifice pour le péché, les **Lévites** descendants de

Tsadoq devaient offrir **en holocauste un jeune taureau sans défaut et un bélier sans défaut**. Or, l'holocauste consumait l'animal tout entier. Ainsi, à la différence des sacrifices pour le péché ou pour la culpabilité (où le sacrificateur recevait une portion), ou des sacrifices de communion (où le sacrificateur et l'offrant recevaient tous deux une portion), l'holocauste était entièrement offert à Dieu. Le fait de jeter du sel sur le sacrifice offert en holocauste n'était pas limité aux sacrifices d'animaux ; il est mentionné en Lévitique 2.13 par rapport aux offrandes de grains, etc.

**Versets 25-26.** La purification du temple par le sacrifice d'un **bouc, d'un taureau et d'un bélier** devait durer **sept jours**, afin que l'**expiation de l'autel** soit complète (cf. Ex 29.37).

**Verset 27.** Après les **jours** de purification, les **sacrificateurs** pouvaient utiliser l'autel pour toutes les sortes de sacrifices : les **holocaustes** (pour l'expiation du péché) et les **sacrifices de communion** (y compris les sacrifices volontaires, de reconnaissance ou de vœu). Comme nous l'avons déjà noté, les sacrifices de communion étaient les seuls où l'offrant en recevait une partie. Pour les holocaustes, les sacrifices pour le péché et les sacrifices pour la culpabilité, l'offrant ne recevait rien, car il ne devait profiter en aucune manière du mal qu'il avait fait.

## APPLICATION

### Sainteté et attente de Dieu

Si Dieu n'avait pas considéré le temple comme saint, il n'y aurait pas établi sa demeure. Il en est de même pour notre corps (1 Co 6.19-20) et pour l'Église (1 Co 3.16).

Quoique les jugements de Dieu puissent nous sembler sévères, ils servent le but ultime de Dieu : nous sauver. Le retour au temple montre la véritable intention de l'Éternel.

Dieu promet de demeurer "éternellement" (v. 7) avec son peuple. Mais, cette promesse était conditionnée par la soumission de ce peuple à ses exigences. Au dernier jour, "ceux qui ne connaissent pas Dieu et (...) qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus" seront envoyés "loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force" (2 Th 1.8-9).

Dieu voulait que son peuple mesure "le plan" (v. 10) du nouveau temple. Le mot "plan"

peut signifier aussi "modèle". Dieu a toujours eu un divin modèle pour son peuple, et cela est d'autant plus vrai pour la nouvelle alliance. L'Évangile de Christ, transmis par le Seigneur et ses apôtres, fournit le modèle, la forme à suivre pour les disciples d'aujourd'hui. Paul écrit : "Retiens dans la foi et dans l'amour qui est en Christ-Jésus, le modèle des saines paroles que tu as reçues de moi" (2 Tm 1.13 ; cf. Rm 6.17).

Dieu voulait aussi que son peuple respecte "tous [les] dessins et toutes [les] ordonnances" du temple (v. 11). Aujourd'hui, Jésus désire aussi que son peuple se soumette aux lois de Dieu (Mt 23.33).

Les Israélites devaient obéir à "la loi de la Maison" (v. 12). Paul dit que l'Église est "la maison de Dieu" (1 Tm 3.15). Puisque nous sommes dans sa maison, nous devons suivre les règles que le Maître de la maison a établies. La première épître de Paul à Timothée parle de ces règles, qui exigent l'application des bons critères dans le choix des anciens et des diacres, aussi bien que dans le silence des femmes dans les assemblées publiques.

Denny Petrillo

### Quand Dieu remplit sa maison

Le retour de l'Éternel dans son temple est, dans le message d'Ézéchiel, d'une importance capitale. Cet événement confirme le fait que Dieu tiendra ses promesses et qu'il vivra, effectivement, parmi son peuple. Cette progression se voit dans toute l'Écriture.

*Le temple de Salomon.* Une fois l'arche de l'alliance placée dans le Saint des saints du temple, la présence de Dieu (sous forme d'une nuée) "remplit la maison de l'Éternel" (1 R 8.10 ; cf. 2 Ch 5.14). Salomon déclara au Seigneur : "J'ai enfin bâti une résidence pour toi. Un lieu où tu habiteras éternellement !" (1 R 8.13).

*Le temple d'Ézéchiel.* Dans sa vision, Ézéchiel vit un autre événement spectaculaire. Avec un son comme celui des grosses eaux, et avec la terre qui resplendissait de sa gloire, l'Éternel revint dans son temple et remplit la maison (cf. Ez 43.2-5). Ce fut à ce moment que Dieu rétablit sa présence et déclara : "J'y habiterai éternellement au milieu des Israélites" (v. 7).

*Le jour de la Pentecôte.* D'une façon similaire, quand Dieu établit l'Église, il envoya l'Esprit Saint avec "un bruit comme celui d'un souffle

violent qui remplit toute la maison" (Ac 2.2) où se réunissaient les disciples. Ce fut l'aurore d'une ère nouvelle, où l'Esprit de Dieu n'habite plus dans un temple de pierres, mais dans le cœur de son peuple (Rm 8.11 ; 2 Tm 1.14) qui est son temple (1 Co 3.16) et son sacerdoce royal (1 P 2.9).

*Les nouveaux cioux et la nouvelle terre.* Dans le livre de l'Apocalypse, l'image se transforme encore. Selon la vision de Jean, Dieu lui-même "habitera avec (...) son peuple" (Ap 21.3). Dans la nouvelle Jérusalem, il n'y aura pas de temple, "car le Seigneur Dieu Tout-Puissant est son temple, ainsi que l'Agneau" (Ap 21.22).

En tant que disciples de Dieu, nous tenons de lui la promesse d'une relation éternelle avec lui. Par la repentance et le baptême, nous avons reçu le pardon de nos péchés et le don du Saint-Esprit (Ac 2.38). Combien il est merveilleux d'avoir l'assurance de notre Créateur qu'il demeurera avec nous à jamais ! L'image de l'Éternel revenant dans son temple a donné de l'espérance aux lecteurs de la prophétie d'Ézéchiel, à l'époque et aujourd'hui !

Timothy Paul Westbrook

### **Le trône de Dieu dans le temple de Dieu**

Dieu avait choisi de demeurer à Jérusalem, au-dessus de l'arche de l'alliance. Mais à cause des péchés du peuple, il s'était retiré. Jérusalem était tombée et les Babyloniens avaient profané le temple. À présent, Ézéchiel recevait la nouvelle, la meilleure de toutes, selon laquelle Dieu allait revenir et rétablir son trône, sa présence, dans le temple. Quels en furent les effets pour le peuple de Dieu ?

*Son peuple allait retrouver la divine gloire de Dieu.* À la chute de Jérusalem, la gloire de l'Éternel avait quitté le temple, tragédie ultime pour les Juifs. Mais Ézéchiel annonce : "Il me fit aller vers le porche, le porche qui était tourné vers l'est. Et voici que la gloire du Dieu d'Israël s'avancait de l'est. Sa voix était pareille au bruit des grosses eaux, et la terre resplendissait de sa gloire" (Ez 43.1-2). Ceux qui marchent avec Dieu sont entourés de sa gloire, couverts de sa présence glorieuse dans tout ce qu'ils font.

*La présence de Dieu allait rappeler au peuple la pureté qui devait le caractériser.* Dieu est juste, et son trône est juste. Ézéchiel prophétise : "La maison d'Israël et ses rois ne souilleront plus mon saint nom par leurs prostitutions et par

les cadavres de leurs rois sur leurs hauts lieux. Ils mettaient leur seuil près de mon seuil, les poteaux de leurs portes près des poteaux de mes portes, et il n'y avait qu'un mur entre moi et eux" (vs. 7-8). Dieu a toujours exigé de son peuple qu'il soit saint, car lui est saint (cf. Lv 11.44 ; 1 P 1.16).

*La présence de Dieu allait rappeler au peuple que sa vie devant lui est basée sur la justice.* Dieu dit à Ézéchiel :

Toi, fils d'homme, fais à la maison d'Israël la description de la Maison : qu'ils soient confus de leurs fautes et qu'ils en mesurent le plan. S'ils sont confus en raison de tout ce qu'ils ont commis, fais-leur connaître la forme de cette Maison, sa disposition, ses issues et ses entrées, tous ses dessins et toutes ses ordonnances, tous ses dessins et toutes ses lois ; mets-en la description sous leurs yeux. Ils observeront tous ses dessins et toutes ses ordonnances et ils les exécuteront (vs. 10-11).

La description du temple devait rappeler au peuple qu'il s'agissait d'un lieu d'obéissance et de vérité, et non du péché qui avait causé la destruction de l'ancien temple. Pour marcher avec Dieu, il faut une vie juste et soumise.

*Son trône dans le temple rappelait que Dieu n'est jamais loin de son peuple.* Désormais, ses fidèles pouvaient s'approcher pour l'adorer. Dieu dit à Ézéchiel : "Fils d'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu (où je poserai) la plante de mes pieds" (v. 7). Autrement dit, Dieu occupe la place, il est chez lui, aussi longtemps que son peuple reste fidèle.

*La présence de Dieu rappelait au peuple son assistance dans les moments d'adoration.* Dieu donna au peuple des instructions concernant ses sacrifices : "Quand tu auras achevé le sacrifice pour le péché, tu présenteras un jeune taureau sans défaut et un bélier sans défaut, pris dans le petit bétail. Tu les présenteras devant l'Éternel ; les sacrificateurs jeteront du sel sur eux et les offriront en holocauste à l'Éternel" (vs. 23-24).

Rien n'égale la présence de Dieu. Avec lui, nous avons tout : la paix, la protection et la puissance divines. Sans lui, nous n'avons rien. Quand Dieu annonce sa présence parmi son peuple, il déclare que ce peuple connaîtra sa gloire ; qu'il lui sera rappelé sa pureté et sa justice ; que Dieu sera auprès de lui ; et qu'il pourra toujours l'adorer et le louer.

Eddie Cloer